



VISITE DE SITE - QUARTIER DE LA PLAINE SAINT-MARCELLIN 4 novembre 2015

Personnes présentes :

Madame TAULEIGNE Perrine, Agent de développement, Centre de ressources GUSP / Maison de l'habitant, Pont de Claix
Madame MERROUCHI Amina, Assistante Politique de la Ville, Agglomération Grand-Lac
Monsieur COINTY Thierry, Responsable de la Politique de la Ville, Ville d'Aix les Bains
Monsieur BENTALEB Mounaim, Chargé de Communication-Concertation et GUP, Ville d'Aix les Bains
Monsieur DUCROS Michel, Chargé de secteur metro sud SDH, Echirolles
Monsieur NACERI Ahmed, Chargé de mission Urbaine et Sociale de Proximité, Ville d'Echirolles
Madame JEAN Arlette, Conseillère municipale, Ville de Saint Martin d'Hères
Monsieur QUERE Franck, Responsable de l'antenne mairie du secteur 6, Ville de Grenoble
Madame BENHASSINE Ferdousse, Chargée de la Gestion Urbaine Sociale de Proximité, Ville de Fontaine
Monsieur PERDREAU Christophe, Chargé de mission études et projet urbains, Ville de Fontaine
Monsieur REVERDY Henry, Conseiller délégué Ville d'Eybens
Madame LAUNAY Véronique, Déléguée du préfet Préfecture de L'Isère, Grenoble
Madame DELATTRE Marie-Thérèse, habitante, Valence
Monsieur LEVEQUE Raoul, 4ème adjoint, Ville de Champagnier
Madame ROUZIER Magali, Chargée d'Opération, Conseil régional Rhône Alpes
Madame TELLIER Valérie, Agent de développement ACTIS, Grenoble
Monsieur CHAVANCE Pierre, Chargé de patrimoine ACTIS, Saint-Marcellin
Madame DOMPNIER Aureore, Chef de projet rénovation urbaine OPAC 38, Voiron
Monsieur MOHN Jean-Paul, Assistant de résidence OPAC 38, Saint-Marcellin
Madame NEMOZ-MOREL Christine, Directrice du CCAS, Ville de Saint Marcellin
Madame CUADRAO Maeva, Service civique, CCAS de Saint-Marcellin
Monsieur RENET Yves, Directeur adjoint des services techniques, Ville de Saint Marcellin
Madame CASPER Aude, Service civique, Ville de Saint Marcellin
Madame BUISSON Laurette, Habitante – CSF
Madame PUCCEL Martine, Membre du conseil citoyen et représentante CSF, Saint-Marcellin
Monsieur ROBERT Ludovic, Agent Propreté urbaine – services techniques et membre du conseil citoyen, Saint-Marcellin
Madame GHEZAL Liamera, Présidente collectif SAPHYR et membre du conseil citoyen, Saint-Marcellin
Madame BETRAOUI Zohra, Collectif SAPHYR et représentante du conseil citoyen, Saint-Marcellin
Madame KADRI Louazna, habitante, membre du conseil citoyen, Saint-Marcellin
Madame AIT DAOUD Latifa, Habitante, membre du conseil citoyen, Saint-Marcellin
Madame FOREL Nelly, Chargée de mission politique de la ville, CC du Pays de Saint-Marcellin / Ville de St-Marcellin
Monsieur SUGG Jérôme, Directeur direction territoriale, CC du pays de Saint Marcellin
Madame VINCENT Monique, Adjointe en charge de la politique de la ville, Ville de Saint Marcellin
Monsieur ZANINO Yoan, Chargé de secteur OPAC 38, Saint-Marcellin
Monsieur LIOTARD Pierre, Adjoint, Ville de Saint Marcellin
Monsieur VERNET Richard, Directeur SICTOM, St-Sauveur
Monsieur LOVATIN Alain, Technicien SICTOM, St-Sauveur

Un quartier a été identifié quartier prioritaire de la politique de la ville à l'été 2014 sur la commune de Saint-Marcellin : « La Plaine », comprenant 1 120 habitants.

Au mois de mars 2015, un diagnostic en marchant a été réalisé, permettant d'engager une démarche de GUSP sur le quartier.

Deux éléments forts et caractéristiques au QPV « La Plaine » :

- Un périmètre qui ne correspond pas à un quartier vécu. Absence de sentiment d'appartenance à ce quartier. On retrouve « des quartiers » dans le périmètre prioritaire (secteurs d'habitat social et parc d'habitat privé).
- Une commune coupée en deux par la voie ferrée : La voie ferrée constitue une « barrière » difficilement franchissable et contraignant fortement les circulations sur ce périmètre.
Au nord : le centre ville concentre la majorité des commerces.
Au sud : un secteur principalement résidentiel, excentré des polarités d'animation. Les acteurs de Saint-Marcellin (Ville, bailleurs, CCAS, Etat, Communauté de communes, habitants ...) ont

souhaité organiser une visite de site, en partenariat avec le Centre de ressources GUSP de Pont de Claix, afin d'échanger avec d'autres acteurs autour de la GUSP.

- Quels modes de gestion de la collecte des ordures ménagères et des encombrants ?
- Comment gérer les déplacements (cycles et piétons), les problématiques de vitesses de circulations ? Comment mieux anticiper les problématiques de stationnement ?
- Comment mieux coordonner les interventions des gestionnaires (Ville/bailleurs..) de la propreté et de l'entretien des espaces verts ?
- Comment faire vivre la GUSP ? Comment peut-elle être organisée / coordonnée ?
- Etc.

Déroulé de la visite de site et synthèse des échanges :

9h15 : Accueil à la Maison de l'économie.

9h30-10h : Visite du secteur Gare.

- Présentation du Projet de Gestion de Site (PGS) d'Actis :

La proximité avec la gare de St-Marcellin entraîne des nuisances (trafics et squats).

Une veille technique a été mise en place, associant CCAS, Police municipale, Gendarmerie, habitants et bailleurs. Les locataires sont très investis et jouent un rôle essentiel pour le bien vivre ensemble.

Le PGS prévoit notamment la sécurisation des espaces extérieurs (résidentialisation), ainsi qu'un travail de fleurissement des balcons avec les habitants.

10h-11h45 : Visite du secteur Beau Soleil et Jean Rony.

- Les problématiques de circulations et de stationnement :

Les habitants évoquent la traversée piétonne dangereuse entre le quartier Beau Soleil et le parc de jeux, ainsi que des difficultés pour se déplacer en raison de l'absence de transports publics urbains.

A Aix-les-Bains, le QPV est aussi coupé en deux par une route à passage. Un comité technique a été constitué pour conduire une réflexion sur les problématiques de circulation. Ailleurs, un mini bus (sur demande) a été mis en place pour répondre au besoin de mobilité des habitants. Il est aussi évoqué le développement des mobilités douces, qui peuvent aussi permettre de répondre aux besoins de mobilité.

- La gestion différenciée des espaces verts :

Un assistant de résidence est présent sur le quartier Beau Soleil. Sur Jean Rony, l'opac 38 fait appel à un prestataire. Les agents de la Ville interviennent régulièrement sur le parc de jeux et autour du Diapason (salle de spectacles).

Sur d'autres territoires, des conventions de gestion ont été signées entre bailleurs et Ville afin de permettre une intervention plus coordonnée. Il est aussi évoqué la possibilité de rétrocéder des parcelles. Les modes de gestion peuvent être mieux partagés : élargissement des interventions hors des limites de domanialités. Parfois, la coordination se fait de manière plus informelle, d'individu à individu, sans convention de gestion spécifique. A Grenoble par exemple, la Ville et le bailleur (Actis) élargissent leurs champs d'intervention 2 jours / semaine. Les antennes Mairie gèrent cela au cas par cas.

- La gestion des ordures ménagères et des encombrants

A Saint-Marcellin, la collecte des ordures ménagères est assurée par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM), à l'échelle du Pays de Saint-Marcellin. Elle est organisée par points d'apports volontaires (PAV), implantés en pieds d'immeubles. Le nettoyage des bornes est en partie confié à un sous-traitant. De nombreux dépôts sauvages sont présents aux abords de certains PAV. La Ville de Saint-Marcellin a mis en place une équipe d'agents de propreté afin d'en assurer l'entretien. Les habitants se sentent démunis face au coût, au fonctionnement et à l'organisation de la collecte des ordures ménagères, qui mêlent de nombreux acteurs. A Fontaine des « messagers du tri » interviennent régulièrement auprès des habitants.

Les acteurs de la GUSP de Saint-Marcellin (SICTOM/Ville/Bailleurs/habitants) réfléchissent actuellement à une action de sensibilisation partenariale.

11h45-12h : Temps d'échanges et collation en salle.